

CHAPITRE 19

QCM

Réponse unique

1. Quel est le critère principal pour qu'une entreprise puisse engager une procédure de sauvegarde ?
d. L'entreprise ne doit pas encore être en cessation des paiements.
2. Qui peut initier une procédure de liquidation judiciaire ?
c. Le débiteur ou les créanciers.
3. Quelle est la durée maximale de la période d'observation dans une procédure de redressement judiciaire ?
b. Six mois, renouvelable une fois.
4. Quel est le rôle principal de l'administrateur judiciaire dans une procédure de liquidation judiciaire ?
c. Liquidier les actifs de l'entreprise.
5. Quelles entités sont éligibles pour une procédure de sauvegarde ?
b. Toutes formes d'entreprises, y compris les individus exerçant une activité indépendante.

Plusieurs réponses possibles

6. Quels sont les effets d'une procédure de liquidation judiciaire ?
b. La vente de tous les actifs de l'entreprise.
d. Le paiement des créanciers par ordre de priorité.
7. Quelles conditions doivent être remplies pour qu'un plan de redressement soit adopté ?
b. Un plan viable pour redresser l'entreprise.
d. L'accord de la majorité des créanciers affectés.
8. Quelles options le tribunal a-t-il si un plan de sauvegarde n'est pas réalisable ?
b. Convertir la procédure en redressement judiciaire.
c. Ordonner la liquidation judiciaire.
9. Quels critères le tribunal utilise-t-il pour approuver un plan de sauvegarde ?
a. La viabilité à long terme du plan proposé.
d. La protection des intérêts des créanciers et la pérennité de l'entreprise.
10. Quelles options le tribunal a-t-il si un plan de redressement ou de liquidation n'est pas réalisable ?
b. Convertir la procédure en une autre forme de restructuration.
c. Ordonner la fermeture immédiate de l'entreprise.

Réponse à justifier

11. Pourquoi est-il important qu'une entreprise en cessation des paiements déclare rapidement la situation au tribunal ?
b. Pour minimiser les impacts négatifs sur les créanciers.

Déclarer rapidement la cessation des paiements permet de limiter les impacts négatifs sur les créanciers et d'initier une procédure collective appropriée.

12. Pourquoi un plan de redressement peut-il inclure la cession de certaines branches d'activité de l'entreprise ?
b. Pour concentrer les ressources sur les secteurs les plus rentables.

CORRIGÉ

Un plan de redressement peut inclure la cession de certaines branches d'activité pour concentrer les ressources sur les secteurs les plus rentables.

13. Quel est l'avantage principal de la nomination d'un administrateur judiciaire dans le redressement judiciaire ?

b. Il supervise et optimise le processus de redressement.

L'administrateur judiciaire supervise et optimise le processus de redressement pour assurer la viabilité de l'entreprise.

14. Pourquoi la période d'observation est-elle cruciale dans une procédure de redressement judiciaire ?

d. Elle est nécessaire pour évaluer la totalité des actifs de l'entreprise.

La période d'observation permet d'évaluer la situation financière et sociale de l'entreprise pour élaborer un plan de redressement efficace.

15. Pourquoi un plan de liquidation judiciaire doit-il maximiser le retour pour les créanciers ?

b. Pour garantir que les créanciers reçoivent une part équitable des actifs.

Un plan de liquidation judiciaire vise à maximiser le retour pour les créanciers en distribuant les actifs de manière équitable.

Exercices

EXERCICE 1

Droit applicable

La procédure de sauvegarde est une mesure juridique prévue par le Code de commerce pour aider une entreprise en difficulté financière qui n'est pas encore en cessation des paiements. Elle permet de restructurer la dette et de réorganiser les activités sous la supervision du tribunal pour assurer la pérennité de l'entreprise. Pour bénéficier de cette procédure, l'entreprise doit justifier des difficultés financières insurmontables sans être en cessation des paiements. La sauvegarde est applicable à toute personne morale de droit privé, y compris les sociétés, les associations et les professionnels indépendants. La procédure de sauvegarde débute par une demande d'ouverture déposée par le débiteur au tribunal, suivie d'un jugement qui modifie la situation juridique de l'entreprise et de ses créanciers. Une période d'observation de six mois maximum, renouvelable une fois, est mise en place pour élaborer un bilan économique et social et un plan de sauvegarde. Ce plan précise les mesures pour régler le passif et poursuivre l'activité. Les acteurs clés incluent le juge-commissaire, l'administrateur judiciaire et le mandataire judiciaire. La sauvegarde suspend les poursuites individuelles des créanciers, permet la continuation des contrats essentiels et donne la priorité au paiement des créances postérieures utiles à l'activité.

Si le plan est respecté, la procédure se clôture officiellement. En cas d'échec, elle peut être convertie en redressement judiciaire ou liquidation judiciaire si la cessation des paiements est imminente. Cette procédure protège l'entreprise tout en réorganisant ses activités sous supervision judiciaire. Elle est ouverte aux entreprises non en cessation des paiements.

La sauvegarde accélérée est une procédure préventive qui permet à une entreprise engagée dans une conciliation de restructurer rapidement ses dettes et ses activités. Elle est ouverte aux entreprises qui ont déjà engagé une procédure de conciliation et qui souhaitent adopter un plan de restructuration en un délai court. Pour bénéficier de cette procédure, l'entreprise doit avoir déjà engagé une procédure de conciliation, avoir élaboré un projet de plan susceptible de recueillir un soutien suffisamment large parmi les créanciers pour être adopté dans un délai maximal de quatre mois, et disposer de comptes certifiés par un commissaire aux comptes ou établis par un expert-comptable. L'entreprise ne doit pas être en cessation des paiements depuis plus de 45 jours. La procédure débute par un jugement d'ouverture sollicité par le débiteur. Le tribunal nomme un administrateur judiciaire, qui peut être le conciliateur s'il est inscrit sur la liste officielle. Les créanciers doivent déclarer leurs créances au mandataire judiciaire. Les créanciers sont regroupés en classes pour voter sur le plan de sauvegarde. La sauvegarde accélérée suspend les poursuites individuelles des créanciers, permet la continuation des contrats essentiels à l'activité et donne la priorité au paiement des créances postérieures si elles sont utiles à l'activité. Cette procédure permet une restructuration rapide, tout en préservant la confidentialité et en limitant les impacts négatifs sur l'entreprise.

Application aux faits

Imagine Labs est en difficulté financière, mais n'est pas en cessation des paiements. Elle a des perspectives prometteuses, mais une trésorerie sous pression.

CORRIGÉ

Elle peut opter pour une sauvegarde pour restructurer sa dette et réorganiser ses activités sous la supervision du tribunal. Imagine Labs a déjà engagé une procédure de conciliation ; elle peut opter pour une sauvegarde accélérée afin d'adopter rapidement un plan de restructuration élaboré avec les principaux créanciers.

EXERCICE 2

Droit applicable

Le redressement judiciaire est une procédure collective ouverte aux entreprises en cessation des paiements, visant à permettre la poursuite de l'activité économique, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif. Cette procédure est applicable à toute personne morale de droit privé, y compris les sociétés et les associations.

Les conditions de la procédure sont les suivantes :

- L'entreprise doit être en cessation des paiements.
- La demande peut être faite par le débiteur, un créancier impayé ou le ministère public.

Voici les étapes de la procédure :

- Le tribunal constate la cessation des paiements et fixe la date de début de la période suspecte.
- Un administrateur judiciaire est nommé pour assister ou représenter le chef d'entreprise.
- La période d'observation dure six mois maximum, renouvelable une fois, pour établir un bilan économique et social et élaborer un plan de redressement.
- Le plan de redressement précise les mesures pour régler le passif et poursuivre l'activité.

Application aux faits

MetaSteel est en cessation des paiements depuis deux mois. Pour sortir de cette situation, elle peut opter pour un redressement judiciaire. Cette procédure lui permettra de poursuivre l'activité tout en apurant le passif. Un administrateur judiciaire sera nommé pour évaluer la situation et élaborer un plan de redressement.

EXERCICE 3

Droit applicable

La liquidation judiciaire est une procédure collective qui vise à mettre fin à l'activité d'une entreprise en cessation des paiements, en apurant son passif et en distribuant les actifs restants entre les créanciers.

L'entreprise doit être en cessation des paiements. La demande peut être faite par le débiteur, un créancier impayé ou le ministère public.

Voici les étapes de la procédure :

- Le tribunal constate la cessation des paiements et ouvre la procédure.

- Un liquidateur judiciaire est nommé pour gérer la liquidation.
- Le liquidateur établit un inventaire des actifs et les vend pour apurer le passif.
- Les créances sont payées par ordre de priorité.

Application aux faits

RetailChain est en déclin irréversible, avec des dettes accumulées et une incapacité à répondre à ses obligations financières.

La liquidation entraîne généralement des licenciements collectifs. Les employés bénéficient d'une protection légale, notamment en termes d'indemnités de licenciement.

Les créanciers sont payés par ordre de priorité, selon la nature de leurs créances (salaires, impôts, créances chirographaires).

Les actionnaires sont généralement les derniers à être indemnisés, voire ne reçoivent rien si les actifs sont insuffisants pour couvrir toutes les dettes.